

## PRIMES COMMUNALES AU MATÉRIEL DE COMPOSTAGE

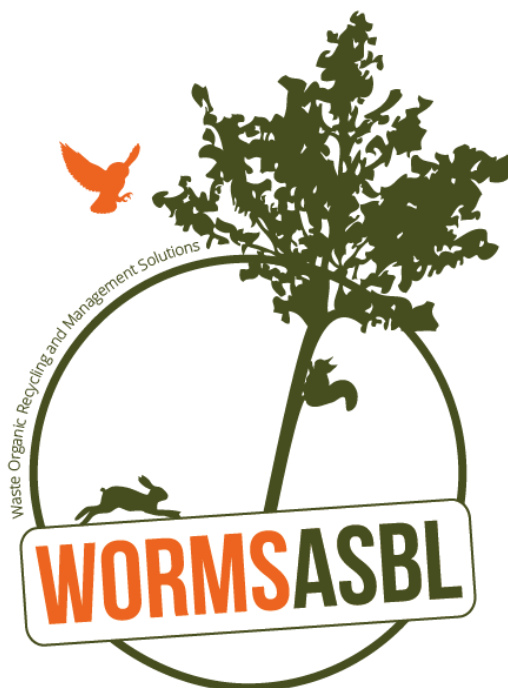
Le saviez-vous ?

Certaines communes bruxelloises et wallonnes remboursent une partie voire la totalité de votre achat. Renseignez-vous !

**En cliquant sur la commune de votre choix** vous arriverez directement sur les conditions, informations et documents utiles pour introduire votre demande.

Communes	Matériel	Montant
<a href="#">Anderlecht</a>	La commune vend des fûts à compost de 290L à 40€ et des vermicompostière à 30€	
<a href="#">Berchem-Sainte-Agathe</a>	Compostière et tige aératrice	50% du prix d'achat (max 50€)
<a href="#">Bruxelles</a>	Compostière (Fût, silo, bac, etc.)	75% du montant d'achat (max 50€)
	Vermicompostière	100% du montant d'achat (max 100€)
<a href="#">Etterbeek</a>	Compostière	50% du montant d'achat (max 50€). Remboursement en chèques Broebel
<a href="#">Jette</a>	Compostière : Fût, compostière d'appartement, silo	50% du prix d'achat (max 50€)
<a href="#">Saint-Gilles</a>	Fût ou vermicompostière	50% du montant d'achat (max 50€).
<a href="#">Molenbeek</a>	Vente de fûts à compost par la commune au prix de 15€.	
<a href="#">Schaerbeek</a>	Fût, silo, bac, vermicompostière	75% du montant d'achat (max 75€).

<a href="#">Woluwe-Saint-Lambert</a>	Compostière, vermicompostière, tige aérateur	50% du montant d'achat (max 50€).
<b>Communes Wallonnes</b>		
<a href="#">Braine l'Alleud</a>	Compostière	Prime de 20€.
<a href="#">La Hulpe</a>	Fût	50% du montant d'achat (max 25€).
<a href="#">Ottignies-Louvain-La-Neuve</a>	Compostière	Prime unique de 25€
<a href="#">Waterloo</a>	Compostière et vermicompostière	Prime unique de 15€



*Dernière mise à jour 02/2022*